

assez vague: « *Terricum carissimum et fidelem nostrum de PROGENIE nostrâ oriundum.* » Quoi qu'il en soit, Terric avait pris l'habit de Chartreux; et sa piété, autant que son illustre origine, lui ayant gagné la confiance et la vénération de tous, il fut, en maintes circonstances, désigné comme arbitre pour terminer des différends ou remplir des missions importantes. Notons en passant que les *Annales* des Chartreux ne parlent qu'avec une extrême réserve des privilèges dont l'Ordre fut doté par *les papes* à l'instigation de Terric, et de l'étendue territoriale de la Sylve à cette époque: « *Ab ipsis pariter summis pontificibus privilegia obtinuit (Terricus) et præsertim exemptiones à solutione decimarum et CONFIRMATIONES TERMINORUM SUE DOMUS.* » Puis, vient le dénombrement des bienfaiteurs de la nouvelle maison, à la tête desquels, après Frédéric, se trouve placé Humbert, comte de Savoie, *qui dedit villam de Ars.*

Tels sont l'origine historique de la Sylve-Bénite et le premier document dans lequel la *Villa de Ars* se trouve mentionnée. C'est là la part de l'histoire; faisons maintenant celle de la légende.

Sortie, probablement comme tant d'autres traditions, de l'ignorance et de la barbarie des uns, de l'intérêt et de la politique des autres, ce n'est que vers le milieu du XVI^e siècle, — 400 ans après la fondation de la Sylve, — que nous la voyons apparaître; et n'oublions pas que c'est Aymard du Rivail (1) qui nous transmet ses premiers vagissements, Aymar du Rivail, l'éditeur-né de toutes les fables qui avaient cours à cette époque et de toutes les erreurs partagées du reste par ses contemporains. Cet auteur, s'écartant déjà du récit des *Annales*, rapporte à l'em-

XVI^e
siècle.

(1) *De Allobrogibus*. Édit. de M. de Terrebasse; Lyon, Perrin, 1844, p. 22.